

AFFAIRE N°1 - Budget Supplémentaire pour l'exercice 1975.

Monsieur Marcel HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1975.

Il s'élève en recettes et en dépenses en opérations réelles à 91 183 027,05 F
Les opérations indirectes s'élèvent à 3 426 095,16 F.

Cette somme de 91 183 027,05 F comprend les opérations reportées et les dépenses complémentaires et nouvelles.

Les opérations reportées ont été examinées lors du Compte Administratif et les opérations nouvelles sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|--|-------------------|
| CHAPITRE 900 - Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs.... | 6 416 600,00 |
| CHAPITRE 901 - Voirie..... | 4 078 689,00 |
| CHAPITRE 902 - Réseaux..... | 1 889 820,00 |
| CHAPITRE 903 - Equipement scolaire et culturel..... | 3 548 220,00 |
| CHAPITRE 904 - Equipement sanitaire et social..... | 134 000,00 |
| CHAPITRE 906 - Services industriels et commerciaux..... | 44 000,00 |
| CHAPITRE 908 - Urbanisme..... | 200 000,00 |
| CHAPITRE 925 - Mouvements financiers..... | <u>179 454,02</u> |
| | 16 490 783,02 |

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--|------------------|
| CHAPITRE 930 - Services financiers..... | 825 000,00 |
| CHAPITRE 931 - Personnel permanent..... | 484 852,60 |
| CHAPITRE 932 - Ensembles mobiliers et immobiliers..... | 227 886,09 |
| CHAPITRE 934 - Administration générale..... | 1 654 132,92 |
| CHAPITRE 936 - Voirie communale..... | 3 343 743,02 |
| CHAPITRE 943 - Enseignement..... | 195 772,60 |
| CHAPITRE 944 - Oeuvres sociales scolaires..... | 1 324 690,66 |
| CHAPITRE 945 - Sports..... | 139 960,00 |
| CHAPITRE 951 - Services sociaux sans comptabilité distincte..... | 101 740,00 |
| CHAPITRE 955 - Aide Sociale..... | 1 538 108,04 |
| CHAPITRE 967 - Service à caractère industriel et commercial..... | <u>33 963,62</u> |
| | 9 869 849,55 |

EN RECAPITULATION - OPERATIONS REELLES

| | R E C E T T E S | D E P E N S E S |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u> | | |
| - crédits reportés | 5 134 499,24 | 100 293,50 |
| - opérations nouvelles | 4 835 643,81 | 9 869 849,55 |
| | 9 979 143,05 | 9 970 143,05 |
| <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u> | | |
| - opérations reportées | 66 801 005,00 | 59 958 891,34 |
| - déficit reporté | | 6 458 369,98 |
| - annulations | 66 801 005,00 | 66 417 261,32 |
| | 5 329 900,00 | 1 695 160,34 |
| - opérations nouvelles | 61 561 105,00 | 64 722 100,98 |
| | 19 651 105,00 | 16 490 783,02 |
| | 81 212 884,00 | 81 212 884,00 |
| | 91 183 027,05 | 91 183 027,05 |

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Nous verrons ensuite le budget chapitre par chapitre.

M. Marcel HOARAU, Président de la Commission des Finances et des Travaux Publics donne lecture de l'avis des Commissions :

"La mise au point du budget supplémentaire 1975 a été cette année particulièrement laborieuse pour un certain nombre de raisons.

En fonctionnement, de grosses dépenses ont dû être prévues sur les postes suivants : rémunération du personnel journalier, contingent communal d'aide sociale, subvention aux Cantines Scolaires.

En ce qui concerne le personnel, l'augmentation des crédits nécessaires s'explique essentiellement par la rapide croissance du S. M. I. C. sur lequel est assise l'évolution des salaires des journaliers.

D'autre part, quelques recrutements nouveaux ont dû être opérés en cours d'année pour certains services dont les charges avaient augmenté de façon considérable (pompier, voirie, bâtiment, espaces verts ...).

En ce qui concerne le contingent d'aide sociale, il a augmenté de façon importante par rapport à 1974, ce qui traduit bien sûr une amélioration des prestations portées à la population.

En ce qui concerne les cantines scolaires, l'impossibilité d'affecter les ressources du FASO à des dépenses de personnel, oblige la Commune à payer entièrement le personnel des cantines sur fonds communaux. Cette tendance qui rend relativement aisé le traitement des problèmes d'alimentation, risque d'entraîner des difficultés croissantes pour le budget des cantines dans la mesure où les subventions communales nécessaires suivront vraisemblablement une courbe très ascendante.

Les recettes du Budget Supplémentaire qui permettent d'équilibrer ces grosses dépenses, ont été cette année bien décevantes. C'est ainsi que le versement représentatif de la taxe sur les salaires a certes crû de façon appréciable, mais à un rythme moins rapide pour celui qui était espéré. De la même façon, les produits de l'octroi de mer ont tendance à stagner, ce qui vraisemblablement est une conséquence des exonérations qui ont été accordées sur certains produits importés. La seule recette en croissance notable est la surtaxe appliquée aux ventes d'eau facturées aux consommateurs.

La mise en équilibre de cette section de fonctionnement n'a pu être possible qu'à la suite de la pression de crédits sur à peu près tous les postes, et notamment :

- Par le rapport sur 1976 du contingent communal d'aide sociale qui ne sera pas facturé à la Mairie avant la fin de l'année (contingent complémentaire 75).

- Par la suppression des sommes importantes dans les crédits affectés au personnel communal ce qui implique afin de pouvoir conserver dans les services ce personnel jusqu'à la fin de l'année, de lui faire réaliser une plus grosse quantité de travaux en régie financés sur l'investissement (opérations individualisées de la section de l'investissement).

En investissement, les problèmes d'équilibre ont été beaucoup plus aisés à régler dans la mesure où aucun fonds propre communal n'était nécessaire. En effet, les quelques opérations nouvelles qui ont été inscrites (deuxième tranche de la Mairie de Saint-Denis, espaces verts, abris bus, assainissement, groupes scolaires...), étaient pratiquement entièrement financées par des subventions et des emprunts. La plupart des opérations sont des ajustements d'article à article qui n'obèrent pas l'équilibre de cette section.

En résumé, ce budget supplémentaire n'a pas posé de gros problèmes en ce qui concerne les investissements, mais nécessitera très certainement beaucoup d'attention jusqu'à la fin de l'année en ce qui concerne le fonctionnement."

LE MAIRE - J'attire votre attention sur le fait que pour l'équilibre de ce budget, nous avons supprimé l'augmentation que nous avons prévue pour le personnel.

Si vous le voulez bien, nous allons passer à l'examen de la SECTION d'INVESTISSEMENT :

- CHAPITRE 900 : Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 6 611 100,00

en dépenses : 7 932 240,02

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 901 : Voirie

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 14 244 770,36

en dépenses : 18 050 541,60

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 902 : Réseaux

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 19 253 217,30

en dépenses : 17 246 979,48

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 903 : Equipement scolaire et culturel

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 38 843 961,24

en dépenses : 28 748 455,30

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 904 : Equipement sanitaire et social

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 323 651,10

en dépenses : 483 702,94

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 906 : Services industriels et commerciaux

LE MAIRE donne lecture du rapport

En recettes : NEANT

en dépenses : 953 206,18

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 908 : Urbanisme

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 1 058 000,00

en dépenses : 750 719,96

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 909 : Autres équipements

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 376 000,00

en dépenses : 390 387,72

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 911 : Programmes pour le Département

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 497 984,00

en dépenses : 36 826,80

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 925 : Mouvements financiers

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 4 200,00

en dépenses : 6 637 824,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

RECAPITULATION DE LA SECTION INVESTISSEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation.

En recettes : 81 212 884,00

en dépenses : 81 212 884,00

Mise aux voix, la récapitulation de la section investissement est ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

+

+

+

LE MAIRE - Nous allons passer maintenant à l'examen de la SECTION DE FONCTIONNEMENT.

- CHAPITRE 930 : Services financiers

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 825 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

+

+

+

- CHAPITRE 931 : Personnel permanent

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 530 015,62

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

+

+

+

- CHAPITRE 932 : Ensemble immobiliers et mobiliers

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 235 493,59

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- CHAPITRE 940 : Relations Publiques

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 942 : Sécurité et Police

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 943 : Enseignement

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 231 814,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 934 : Administration Générale

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 1 506 772,92

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 936 : Voirie communale

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 3 473 344,60

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 944 : Oeuvres sociales scolaires

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 1 329 690,66

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 945 : Sports et Beaux-Arts

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 159 200,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 951 : Services sociaux sans comptabilité distincte

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 101 740,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 953 : Protection sanitaire

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 955 : Aide Sociale

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 1 538 108,04

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 965 : Domaine productif de revenus

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 966 : Services à caractère agricole, industriel et commercial à comptabilité distincte

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 1 299 790,30

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 967 : Services à caractère industriel et commercial sans comptabilité disti
te

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : NEANT

en dépenses : 38 963,62

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 970 : Produits non affectés

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 5 134 499,24

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 971 : Service fiscal - impôts obligatoires à taux fixe

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 2 331 349,78

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

- CHAPITRE 972 : Service fiscal - impôts obligatoires à taux variable

LE MAIRE donne lecture du chapitre

En recettes : 1 204 503,73

en dépenses : NEANT

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

RECAPITULATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation

En recettes : 9 970 143,05

en dépenses : 9 970 143,05

Mise aux voix, la récapitulation de la section de fonctionnement est ADOPTÉE
A L'UNANIMITE.

+

+

+

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le Budget Supplémentaire
pour l'exercice 1975.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

x

x

x

LE MAIRE adresse ses félicitations à M. Marcel HOARAU, Président de la Commission des Finances, à M. DUPONT, Secrétaire-Général de Mairie, à Madame HOARAU, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce budget.

(APPLAUDISSEMENTS)

Vu

Saint-Denis, le 19 décembre 1975

Pour le Préfet

Secrétaire Général

Signé: G. DALEY

Pour copie certifiée conforme

le Directeur de Finances et des Collectivités Locales

P. GIANNI

AFFAIRE N°1 BIS - Subventions à divers

M. HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du Budget Supplémentaire de 1975, je vous demande de ratifier l'attribution des subventions ci-après :

| | |
|--|--------------|
| <u>CHAPITRE 944 - ARTICLE 657-1</u> | |
| - Subvention complémentaire aux Cantines Scolaires | 1 048 000,00 |
| <u>ARTICLE 657 - Subvention aux écoles privées</u> | 212,50 |
| <u>CHAPITRE 945 - ARTICLE 657</u> | |
| - Subvention à l'O. M. J. | 127 000,00 |
| - Subvention au Conservatoire | 32 000,00 |
| <u>CHAPITRE 951 - ARTICLE 657</u> | |
| - Subvention aux garderies | 100 000,00 |

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE